



Lettre d'information **BROCANTE**

L'Association Sportive & Culturelle de Brenouille

Organise le Dimanche 28 JUIN 2020 sa 30^{ème} BROCANTE annuelle.

Vous trouverez ci-joint le bulletin de réservation pour participer à cette journée.

IMPLANTATION DE LA BROCANTE :

- Rue Léon Jouhaux : de la rue Henri Delaplace à la rue Emile Zola (pharmacie)
- Rue Paul Gauguin
- Rue Albert Camus : de la rue Léon Jouhaux à la rue Frédéric Mistral
- Parking extérieur de la salle Balavoine
- Parking intérieur de la salle Balavoine
- Parc de la butte Ouest.

Le bulletin de réservation d'un emplacement est à retourner dument complété et signé, chez **Monsieur PROMSY Jean-Michel 3 rue de l'église 60870 Brenouille** au plus tard pour le **MARDI 23 JUIN 2020** accompagné du règlement correspondant (chèque libellé à l'ordre de ASCB).

Tout bulletin incomplet, non signé, ou non accompagné du règlement correspondant et de la copie de la pièce d'identité sera refusé par les organisateurs.

Tout exposant ayant réservé et n'étant pas installé **avant 8 h 00**, verra son emplacement attribué éventuellement à une autre personne.

La Restauration et la buvette seront assurées par l'ASCB.

Pour tous renseignements



06 21 05 00 67



@ascb@sfr.fr

La lettre d'information et le bulletin de réservation sont également téléchargeables sur le site www.ascb-brenouille.com ou sur la page FB ascb brenouille - Isa Line forme Rieux

Le Président



BULLETIN DE RESERVATION D'UN EMPLACEMENT BROCANTE DU 28 JUIN 2020

DEMANDEUR

NOM :

PRENOM :

TEL :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

COMMUNE :

DATE et LIEU DE NAISSANCE :

Type et N° de la pièce d'identité :

Délivrée par :

le

(Joindre une photocopie recto/verso obligatoire sinon la réservation sera caduque)

Emplacement Demandé : **(3 mètres minimum)**

Articles présentés : Liste obligatoire _____

Métrage réservé : ml X 3 € / ml (Pour les particuliers de Brenouille) = €

Métrage réservé : ml X 4 € / ml (Pour les particuliers Extérieurs) = €

Métrage réservé : ml X 4 € / ml Pour les Professionnels) = €

Registre du commerce de :

Récépissé de déclaration de vente d'objets immobiliers, délivrée par :

date

(Joindre la photocopie de votre R.C.S. obligatoire sinon la réservation sera caduque)

Paiement par chèque à l'ordre de L' A . S . C . B , celui-ci servant de réservation.

Déclaration sur l'honneur

Pour les particuliers : Je déclare sur l'honneur ne pas être commerçant, ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du code du commerce), ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature cette année (article R321-9 du Code Pénal).

Pour les commerçants : Je déclare sur l'honneur être soumis au régime de l'article L 310-2 du code du commerce, tenir un registre d'inventaire prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code Pénal).

Vous Vous engagez à ne laisser aucun objet où détritrus sur la Voie Publique lors de votre départ
Je certifie avoir pris connaissance de la lettre d'information joint au bulletin d'inscription

A

Le

Signature :